



# Fiche action n°1

## Favoriser la diversité des strates végétales et l'origine locale des espèces

### Description

La diversité de strates consiste à proposer des végétaux correspond aux **trois grandes strates : arborée, arbustive et herbacée**. Ainsi, la végétation est répartie sur trois niveaux de hauteurs différents et ne comprend pas uniquement des espèces arbustives par exemple.

La **végétation locale** est la végétation dite « indigène », « sauvage » ou « naturelle spontanée », à l'inverse de la végétation introduite. Sa présence sur un territoire date de nombreuses années et résulte de processus naturels, sans intervention humaine. Elle est donc considérée comme étant spontanément la plus **adaptée** au contexte pédoclimatique local.

La présence de plantes locales est une **condition sine qua non à la présence de biodiversité et de la cohérence et l'harmonie paysagère** d'un site avec son contexte : elles constituent le support de vie de la faune locale qui y effectue tout ou partie de son cycle biologique (alimentation, repos, abris, reproduction, élevage des jeunes). Elles sont résilientes et ont souvent de meilleures capacités d'adaptation aux stress hydriques et climatiques que les plantes horticoles et ornementales (cultivars). Leur diversité génétique leur confère également une meilleure résistance aux maladies.

### Objectifs

L'objectif est d'**ajuster** la palette végétale afin qu'elle soit composée principalement d'**essences locales** et offre une **diversité de strates et d'espèces** suffisantes afin d'**accueillir la biodiversité** et d'être **adaptée au contexte local** (moins d'entretien, taux de survie et de résistance aux maladies plus élevé).

### Bénéfices écologiques

Cortèges bénéficiant de la mesure



Proposer une palette végétale diversifiée, aussi bien en termes de strates (herbacée, arbustive, arborée) que d'espèces permettra de **pérenniser la biodiversité**. En effet, les insectes et les animaux utilisent différentes plantes pour différents usages. Diversifier la palette végétale permet donc d'offrir **un habitat de chasse, de transit ou de reproduction** à un plus grand nombre d'espèces de faune. Cela permet également de **préserver le patrimoine floral de la région**.

#### Synergie : bénéfices écosystémiques

Cela permet aux citoyens de redécouvrir et d'être **sensibilisés** aux plantes de leur région, en **valorisant leur lieu de vie** et en apportant un sentiment de bien-être face à cette variété.

### Modalités de mise en œuvre

Pour répondre à cet objectif il faudra :

1. **Définir la liste des végétaux** constituant la palette végétale avec le paysagiste et l'écologue au regard des enseignements du diagnostic écologique préalable. Se baser sur les guides proposés par le CBNBL de Bailleul<sup>1</sup>
2. Dans cette liste, prévoir les végétaux issus de semis composés de **semences labellisées** en Végétal local si possible, Vraies Messicoles ou équivalent et contrôle des certificats de traçabilité
3. En complément, **se rapprocher d'un semencier** afin de mettre en place des contrats de culture pour les plants et d'analyser les stocks de graines disponibles pour pouvoir adapter la palette végétale en conséquence si besoin (permet d'éviter les reports lors de la réalisation des travaux sur des espèces ou cultivar apparentés qui seraient plus facile d'accès).
4. **Sensibiliser** la maîtrise d'œuvre et les entreprises travaux aux enjeux de végétaux indigènes et locaux.

<sup>1</sup> [https://www.cbnbl.org/sites/default/files/IMG/pdf/exe\\_guide\\_herbaces\\_basse\\_def.pdf](https://www.cbnbl.org/sites/default/files/IMG/pdf/exe_guide_herbaces_basse_def.pdf)  
[https://www.cbnbl.org/sites/default/files/IMG/pdf/exe\\_guide\\_arbres\\_bd.pdf](https://www.cbnbl.org/sites/default/files/IMG/pdf/exe_guide_arbres_bd.pdf)

et

### Planning et fréquence d'intervention

Actions	Fréquence	Période d'intervention											
Plantation	Si nécessaire	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

### Acteurs

Cette action sera réalisée par la Ville de Maubeuge, notamment ses services techniques et espaces verts, en collaboration avec l'ADUS et des semenciers.



## Exemples



Bordeaux © Aquitaine online



Paris © Mairie de Paris

## Sources

CORNIER T., TOUSSAINT B., DUHAMEL F., BLONDEL C., HENRY E. & MORA F., 2011. Guide pour l'utilisation d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Région Nord-Pas de Calais - Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la DREAL Nord-Pas de Calais, 48 p. Bailleul.

## Fiches actions – Biodiversité en ville

HENRY E., CORNIER T., TOUSSAINT B., DUHAMEL F. & BLONDEL C., 2011. Guide pour l'utilisation de plantes herbacées pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Région Nord-Pas de Calais - Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la DREAL Nord-Pas de Calais, 56 p. Bailleul